

# Table des matières

Préface .....	3
Abréviations .....	6
Remerciements .....	8
Lexique pour comprendre le CPAS .....	9

## 1. Mandataires CPAS : des élections à la prestation de serment..... 17

1.1. Comment s'articulent le CPAS et la commune ?.....	18
1.2. Comment est composé le conseil de l'action sociale ?.....	20
1.2.1. La genèse : les élections communales .....	20
1.2.2. Comment sont répartis les sièges au sein du conseil d'action sociale ?.....	23
1.2.2.1. Règle générale .....	23
1.2.2.2. Règle dérogatoire.....	26
1.2.3. Quelles sont les fonctions incompatibles et les personnes inéligibles ? .....	26
1.2.3.1. Quelle différence existe-t-il entre l'incompatibilité et l'inéligibilité? .....	26
1.2.3.2. L'inéligibilité (L.O., art. 7) .....	28
1.2.3.3. Les incompatibilités.....	30
a. L'incompatibilité du fait de parenté ou d'alliance .....	30
b. L'incompatibilité du fait de fonctions déterminées.....	33
c. L'incompatibilité par dépassement du nombre maximum de conseillers communaux .....	38
d. Les incompatibilités spécifiques pour le président du conseil de l'action sociale.....	38
e. Les interdictions spécifiques pour le président du conseil de l'action sociale...41	
1.2.4. Quand et comment s'organise le dépôt des listes de candidats ? .....	42
1.2.5. Quand et comment les membres du conseil sont-ils désignés ?.....	46
1.2.5.1. Principe.....	46
1.2.5.2. Tutelle sur les décisions communales .....	47
1.2.5.3. Recours .....	48
1.2.5.4. Motion de méfiance .....	48
1.2.6. Quand le mandat débute-t-il ?.....	49
1.2.7. Comment la prestation de serment se déroule-t-elle ? .....	50
1.2.7.1. La prestation de serment au cours de la séance d'installation.....	50
1.2.7.2. La prestation de serment dans les autres cas .....	51
1.2.7.3. La prestation de serment entre les mains du gouverneur .....	51
1.3. Quelles sont les règles d'éthique et de déontologie applicables aux conseillers de l'action sociale ?.....	53

<b>1.4. Quels sont les principaux organes du CPAS ? .....</b>	<b>54</b>
1.4.1. Le conseil de l'action sociale.....	54
1.4.2. Le bureau permanent.....	55
1.4.3. Les comités spéciaux .....	56
1.4.4. Le comité de concertation .....	58

## **2. Mandataire CPAS : environnement de travail, cadre légal et missions de l'institution ..... 61**

<b>2.1. Qu'est-ce que le CPAS aujourd'hui ? .....</b>	<b>62</b>
<b>2.2. Quel est le cadre juridique ? .....</b>	<b>64</b>
2.2.1. La loi qui a créé les CPAS et en détermine les missions fondamentales - La loi organique.....	64
2.2.2. La loi concernant le droit à l'intégration sociale - La loi DIS .....	64
2.2.3. La loi qui détermine la compétence des CPAS - La loi de '65'.....	65
2.2.4. La charte de l'assuré social.....	65
<b>2.3. Quelles sont les missions obligatoires du CPAS ? .....</b>	<b>66</b>
2.3.1. Quels sont les grands principes à connaître ?.....	66
2.3.1.1. La distinction entre le droit à l'intégration sociale et l'aide sociale.....	66
2.3.1.2. Le caractère résiduaire de l'aide du CPAS.....	68
2.3.1.3. Le caractère résiduaire de l'aide sociale par rapport au droit à l'intégration sociale .....	68
2.3.1.4. Le secret professionnel, le respect de la vie privée et le huis clos.....	68
1. Le secret professionnel et le respect de la vie privée.....	68
2. Le huis clos : un principe en lien avec le secret professionnel.....	70
2.3.1.5. Le droit d'audition.....	71
2.3.1.6. Le respect des convictions .....	71
2.3.2. Du droit à l'intégration sociale ? .....	73
2.3.2.1. Conditions nécessaires à l'ouverture du droit à l'intégration sociale .....	74
1. Les conditions générales : .....	75
(1) La résidence.....	75
(2) L'âge.....	75
(3) La nationalité.....	75
(4) L'épuisement des droits sociaux.....	75
(5) Les ressources.....	76
(6) La disposition au travail .....	77
2. Les conditions particulières .....	78
(1) Le renvoi vers les débiteurs d'aliments .....	78
(2) Le PIIS.....	79
2.3.2.2. Catégories de bénéficiaires et montants auxquels ils pourront éventuellement prétendre .....	79

2.3.3.	Droit à l'aide sociale ?.....	81
2.3.3.1.	L'aide sociale générale.....	82
2.3.3.2.	L'aide sociale spécifique .....	84
(1)	La mission de conseil et d'assistance.....	84
(2)	La mission de guidance.....	84
(3)	L'affiliation à un organisme assureur.....	84
(4)	L'insertion socio-professionnelle.....	85
(5)	L'énergie et l'eau .....	86
(6)	La tutelle des enfants .....	88
(7)	L'aide spécifique au paiement des pensions alimentaires .....	88
(8)	La prime d'installation en aide sociale.....	89
(9)	L'argent de poche en maison de repos .....	89
(10)	La garde des valeurs et des biens confiés.....	89
(11)	L'aide médicale urgente.....	90
(12)	L'aide urgente par le président .....	90
(13)	L'épanouissement social et culturel .....	91
(14)	Les aides aux sans-abri .....	91
(15)	Les aides aux personnes étrangères.....	92
(16)	L'aide matérielle via les initiatives locales d'accueil (ILA) .....	94
(17)	Les aides régulièrement accordées.....	95
<b>2.4.</b>	<b>Quels sont les services facultatifs régulièrement créés par les CPAS ?.....</b>	<b>97</b>
2.4.1.	Les services / établissements de CPAS .....	97
2.4.2.	Les conventions avec certaines institutions ou partenaires.....	99
<b>2.5.</b>	<b>Quel est le cheminement d'une demande ? .....</b>	<b>100</b>
2.5.1.	Introduction de la demande.....	100
2.5.2.	Accusé de réception .....	101
2.5.3.	Examen sommaire.....	101
2.5.4.	Examen de la demande - Enquête sociale .....	102
2.5.5.	Examen par l'organe compétent - Décision.....	103
2.5.6.	Notification .....	104
2.5.7.	Recours éventuel.....	105
2.5.8.	Les sanctions .....	105